ANNEXE 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Nom : Van Leeckwyck
Prénom : Georges
Numéro national :
Adresse:
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions derivées visces dux di titles 2 et 5 (enumeration)
MANDATS
Échevin (titulaire ou f.f.) Molenbeek-Saint-Jean (Commune de)
Membre de l'AG Iristeam asbl
Membre de l'AG Irisnet scrl
Membre de l'AG CCM - CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME asbl
Membre de l'AG Molenbeek Sport
Membre de l'AG Promouvoir les cultures à Molenbeek
Membre du conseil d'administration Mission locale de Molenbeek
Membre du conseil d'administration Molenbeek formation
Membre de l'AG Holding Communal sa en liquidation (Dexia)
FONCTIONS
Membre de l'AG Les Amis du Crématorium bruxellois
Vice-président MR Molenbeek
Membre de l'AG Maison de la Francité
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

^{2.} Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

<u>RÉMUNÉRATIONS</u>	MONTANTS
chevin (titulaire ou f.f.) Molenbeek-Saint-Jean (Commune de)	100.401,00 €
ANTAGES DE TOUTE NATURE	
ANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
	-
n entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des imp osables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle. s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les tements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :	

- d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal;
 d'un mandat exécutif;
- 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
- d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
- d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
- d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non

 Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société lénumé 	nération
--	----------

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ	
Président Molen Besace	

		8			
					
					Cal.
	4.1.				<u> </u>
			1774		
		27-26-14-17-1	- 17 PARISTON - 1999		
				MP 20 - 20 -	
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
				***	7000
				400	
				<u> </u>	
,					
				24	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	and the state of t			(A) 4	
				we swi	

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

MONTANTS

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
	1, 10, 10, 10
	1 1
Fait à Molenbeek Saint Jeanle 3	80/07/2022
Nombre d'annexes : 0	_
Signature Lec	-

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :